



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale Séance du 12 avril 2023	N° 2023/04/12/04
Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de présents : 12 Nombre de votants : 12	Date de convocation : 5 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le douze avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué s'est réuni en séance à la Mairie de Châteaugiron sous la présidence de Monsieur Yves RENAULT, Président du C.C.A.S.

<b>Présents</b>	
Yves RENAULT	Marcel GRUEL
Laetitia MIRALLES	Chantal LOUIS
Ludovic LONCLE	Jeannine AUBAULT
Philippe LANGLOIS	Paulette CROCQ
Marie-Hélène CARBONNEL	Séverine MAYEUX
Jeanne DAVID	Vincent BOUTEMY

<b>Absents</b>	
Schirel LEMONNE absente sans pouvoir	Daniele BOTTE absente sans pouvoir
Marie-Odile BOIVIN absente sans pouvoir	Véronique BESNARD absente sans pouvoir
Bertrand D'HEROUVILLE absent sans pouvoir	

Objet : Budget Primitif 2023 du CCAS de Châteaugiron

Conformément à la prise en compte des éléments exposés précédemment, le budget primitif du CCAS pour l'exercice 2022 s'élève globalement à **150 157.00 €** répartis en deux sections qui s'équilibrent comme suit :

**Section de fonctionnement : 103 531.00 €**

**Section d'investissement : 46 626.00 €**

Les extraits des documents budgétaires 2022 étaient joints en annexes et consultables dans leur intégralité en mairie.

**Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-1 et suivants et L. 2311-1 et suivants,**

**Vu l'instruction budgétaire et comptable M 14,**

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a voté à l'unanimité le budget primitif 2023.**

Pour Copie Conforme,  
Le Président du CCAS,

Yves RENAULT

